

Monsieur le commissaire enquêteur,

Tout d'abord je souhaite dénoncer le nombre d'enquêtes publiques concernant nos communes qui se déroulent en même temps, le parc Theuville / Beauvilliers, les éoliennes citoyennes 15, le parc éolien du bois Joly, le parc éolien les fossettes, impossible en un mois de survoler et encore moins d'étudier les quelques 2000 pages de chaque dossier.

Pas moins de 4 affiches sur la porte de la mairie de Voves.

Je tiens à souligner que concernant les 2 enquêtes sur le territoire des communes de Theuville et Beauvilliers, les modalités de consultation des dossiers et de dépôt des contributions sont différentes.

Registre numérique pour les deux actes pour un projet et pour le second projet site internet de la préfecture pour consultation + email pour dépôt.

Ce qui n'est pas pour faciliter la tâche et la compréhension des administrés.

Le fait que les enquêtes publiques se déroulent simultanément et que les projets concernent sur une superficie commune inférieure à 2 km<sup>2</sup> ne permet pas non plus d'identifier les deux démarches distinctes.

J'en veux pour preuve alors que la même population est concernée la différence de retour de contribution, 1 pour LEC15, 8 pour EDF renouvelable.

Il serait utile de prolonger la durée des enquêtes.